



ÉCOLE DE LA ROUTE

Auto - Moto - PL - Conduite Accompagnée
EB (remorque) – BSR (cyclomoteur)
Permis D (autocar)

Tél : 03 81 58 65 19
Portable: 06 08 78 44 16

PROGRAMME FORMATION CATEGORIE - B + ETG

PUBLIC ET PREREQUIS	:	Tout public
NIVEAU	:	V bis
OBJECTIFS GENERAUX	:	Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire communautaire des Véhicules légers
EFFECTIF	:	Non spécifique
DUREE	:	20 heures de conduite + préparation aux épreuves théoriques
VALIDATION	:	Permis de conduire de la catégorie B, si réussite à l'examen

PROGRAMME DETAILLE :

I. PREPARATION AUX EPREUVES AUDIOVISUELLES DU CODE DE LA ROUTE

- VEHICULE / CONDUCTEUR
- SIGNALISATION ROUTIERE
- PRIORITES DE PASSAGE
- SIGNALISATION LUMINEUSE
- REGLE DE CIRCULATION
- CROISEMENT / DEPASSEMENT
- ARRET / STATIONNEMENT
- AUTOROUTE
- ACCIDENTS

II. ACQUERIR DES CONNAISSANCES REGLEMENTAIRES EN VUE DE LA PREPARATION AUX INTERROGATIONS ORALES DE L' EXAMEN

1. MECANIQUE/ENTRETIEN

- Connaissance du véhicule
 - rôle des organes,
 - influence de la conduite
 - Etude des principes élémentaires de fonctionnement (embrayage, boîte de vitesse, moteur).
- Connaissance des circuits vitaux du véhicule :
 - alimentation,
 - équipement électrique,
 - freinage,

Acquisition des techniques d'utilisation de maintenance (température, régimes, filtrages, graissage), contrôles périodiques.

2. ASPECT REGLEMENTAIRES

- Connaissance des règles de circulation des véhicules, et des signalisations
- Connaissance des règles administratives concernant le véhicule et le conducteur.
-

3. COMPORTEMENT ET SECURITE

- Le rôle du conducteur, l'hygiène, l'alcool et ses conséquences.
- Comportement en cas d'accident, statistiques routière

III. MAITRISER ET UTILISER DE FACON RATIONNELLE LE VEHICULE

1. ACQUISITION DES AUTOMATISMES DE BASE

- Savoir démarrer.
- Passer les vitesses.
- S'arrêter

2. ADAPTATION AU VEHICULE

- Contrôle systématique avant départ.
- Installation correcte au poste de conduite.

3. ADAPTATION AU TRAFIC

- Placement du véhicule en circulation.
- Respect des règles de sécurité.
- Conduite prévisionnelle.

4. ACQUISITION D'UNE CONDUITE RATIONNELLE

- Souci permanent de sécurité
- Respect des exigences techniques du matériel
- Economie et efficacité des gestes.

5. SAVOIR EFFECTUER LES MANŒUVRES NECESSAIRES A L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE

IV. CONTRAINTES ET/OU CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN ŒUVRE

- Enregistrement du dossier en préfecture.
- Salles de cours équipées
 - écran
 - projecteur diapositives
 - lecteur vidéo et téléviseur



Siret N° 789 830 981 000 13

N° TVA intracommunautaire FR 41 789 830 981 000 13

N° agrément préfectoral 647– N° déclaration d'existence formation continue 43 25 000 66 25